



www.reser-uemoa.org / reser@reser-uemoa.org

Réseau Sous-Régional de Recherche en Energies Renouvelables (RESER)

Connaître le RESER
en 10 points ...

1. Naissance du RESER

Sur financement de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) via le PACER intérimaire (Programme d'Appui et de Développement des Centres d'Excellence Régionaux), un séminaire a été organisé les 26 et 27 avril 2018 à l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB), à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. Par la volonté de quarante (40) participants, venus des huit (08) pays de l'UEMOA (BENIN, BURKINA FASO, COTE D'IVOIRE, GUINEE BISSAU, MALI, NIGER, SENEGAL, TOGO), le séminaire a décidé de la création d'un réseau scientifique sous-régional de recherche, d'innovation et d'expertise dans le domaine des Energies Renouvelables (RESER), dans le but de dynamiser la recherche collaborative et l'innovation dans cet espace régional.

2. Pour répondre à quel besoin ?



Malgré le potentiel énergétique sans égal dont dispose le continent africain, la plupart des pays de ce continent souffrent d'un problème chronique d'accès à l'énergie électrique.

Ce constat est confirmé par l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), écrivant, dans sa publication de décembre 2018, que l'Afrique subsaharienne souffre, d'une part, d'un manque de couverture réseau et de la vétusté de celui-ci (en résultent des coûts d'entretien et d'élargissement élevés, en particulier dans les régions les plus reculées), d'autre part, que la production électrique africaine demeure très carbonée (70%), les énergies renouvelables comptent seulement pour 27% dont 24% attribués à l'hydraulique. La volonté des Gouvernants de « garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable », consacrée par l'Objectif de Développement Durable (ODD), peine à voir le jour.

Pourtant, le développement des énergies renouvelables correspond à l'option la plus économique aujourd'hui pour notre région, permettant notamment d'améliorer la santé des populations grâce à la réduction de la pollution.

Ainsi, l'UEMOA s'est fixée l'objectif de faire en sorte que, d'ici 2030, 82% de l'énergie produite dans ses pays membres soient de l'énergie renouvelable, de l'énergie « verte ». On voit donc la place de premier plan que doivent occuper les énergies « modernes et durables » dans les discussions sur le développement et sur la transition mondiale vers un système énergétique à faible intensité de carbone.

3. Ses objectifs

Le RESER a pour principal objectif de contribuer à la valorisation du potentiel d'énergies renouvelables de l'espace UEMOA, dans une perspective de Développement Durable. Pour y parvenir, il entend :

- élaborer une base de données des différents acteurs intervenant dans le secteur ;

- favoriser le recours aux sources d'énergies renouvelables disponibles dans l'espace UEMOA pour la fourniture d'énergie électrique ;
- promouvoir l'agriculture durable, la gestion durable des ressources énergétiques et l'efficacité énergétique ;
- conduire des programmes et des projets de recherche pour éclairer à la fois les décideurs et les bailleurs de fonds à s'accorder sur la nécessité du déploiement d'infrastructures de nouvelles générations dans l'espace UEMOA ;
- devenir un creuset de référence capable de rendre disponibles les informations scientifiques, les résultats d'innovations et les ressources humaines de qualité dans l'espace UEMOA ;
- vulgariser les résultats de recherche et d'innovations auprès des communautés de l'espace UEMOA ;
- être, pour les décideurs, le conseiller privilégié pour la préparation et la mise en œuvre des programmes et projets de développement dans le secteur des énergies renouvelables ;
- élaborer une stratégie de recherche de partenaires financiers pour accompagner les activités de recherche et d'innovations.

4. Son organisation

Le RESER comprend un (01) Bureau Régional constitué de treize (13) membres issus des huit (08) pays de l'UEMOA et huit (08) représentations nationales de cinq (05) membres dans chacun des huit (08) pays membres.

Le siège est fixé à l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB), à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire.

Des Statuts et Règlement Intérieur régulent le fonctionnement du RESER, reconnu comme une association sous le numéro 1905 du 09 octobre 2018.

5. Ses activités

Le RESER entreprend 3 types d'activités :

- **Activités statutaires** : ce sont les journées scientifiques annuelles (qui donnent l'occasion aux chercheurs, innovateurs, doctorants, professionnels et partenaires, de partager des expériences à travers des communications et des expositions des innovations) et les assemblées générales pour faire le point de la gestion du RESER, proposer des actions correctives et dégager les perspectives de développement ;
- **Activités promotionnelles occasionnelles** : Elles se réalisent à travers des salons, des expositions, des séminaires de formation et des journées portes ouvertes, pour vulgariser les résultats de la recherche et les produits d'invention et d'innovations.
- **Animation de groupes thématiques** : huit (08) groupes thématiques, ayant chacun un responsable, ont été définis, pour servir de forum d'échanges et de partages entre groupes d'intérêts communs, à partir des ressources numériques. Ce sont : *solaire photovoltaïque, solaire thermique renouvelable, bioénergie (biomasse), énergie marine et hydraulique, énergie éolienne, efficacité énergétique, développement durable et énergies renouvelables, groupe d'intérêt économique.*

Les activités du RESER reposent sur une trilogie : FORMER, INNOVER, VULGARISER.

- **Former** : Il s'agit de renforcer les capacités des ressources humaines dans tous les secteurs d'activités des énergies renouvelables, pour prendre efficacement en main la recherche fondamentale et appliquée, ainsi que les innovations, dans le domaine des Energies renouvelables.

- **Innover** : Il s'agit de concevoir et de fabriquer les équipements pour la promotion des énergies renouvelables, en adéquation avec les besoins des populations.

- **Vulgariser** : Il s'agit de faire la promotion des inventions et des innovations, de sensibiliser les populations à s'orienter vers l'utilisation de ces produits, dans le souci de réduire l'impact négatif des gaz à effet de serre (GES), de la gestion durable de l'énergie et de la promotion de l'efficacité énergétique.



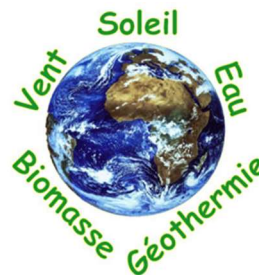
6. Ses moyens d'action

Pour financer ses activités, le RESER s'appuie sur :

- Les droits d'adhésion de ses membres ;
- Les cotisations annuelles de ses membres ;
- Les cotisations exceptionnelles ;
- Les produits de ses ventes et prestations ;
- Les appuis des partenaires.

7. Ses atouts

Le RESER s'appuie sur ses ressources humaines compétentes dans les 5 domaines des énergies renouvelables : solaire (photovoltaïque, thermique), éolienne, hydraulique, biomasse, géothermie.



Le RESER s'appuie également sur son réseau (en développement) de décideurs et de partenaires techniques et financiers.

Promouvoir les énergies vertes pour un Développement Durable !

8. Ses ambitions

Le RESER entend développer les énergies renouvelables par la recherche, l'innovation, la vulgarisation et la promotion de l'efficacité énergétique, grâce à une synergie d'actions entre le secteur privé, le secteur public et les acteurs scientifiques de la zone UEMOA.

9. Pour devenir membre

Peuvent adhérer au RESER, toutes les personnes physiques ou morales œuvrant dans le domaine des énergies renouvelables et de la promotion de l'efficacité énergétique. Pour ce faire :

- remplir le formulaire de demande d'adhésion disponible sur le site web du RESER (www.reser-uemoa.org) ;
- après acceptation par retour de courriel, payer son droit d'adhésion sur le compte bancaire du RESER, logé à ECOBANK (le RIB et les taux sont également disponibles sur le site web) ;
- renvoyer une copie de la preuve du versement sur le compte au Trésorier Général du RESER (tresorier@reser-uemoa.org) et au secrétariat Général (secretariat@reser-uemoa.org).
- une fiche de l'adhésion est transmise par mail pour confirmer l'adhésion effective et servir de preuve.

10. Pour nous contacter

Selon vos besoins, les contacts suivants sont mis à disposition :

- president@reser-uemoa.org (Président Régional)
- secretariat@reser-uemoa.org (secrétariat)
- tresorier@reser-uemoa.org (Trésorerie)
- reser@reser-uemoa.org (information)
- reser-nomdupays@reser-uemoa.org (pays membres)

Contacts : (+225) 07 08 06 30 15 / 05 45 06 86 33 / 07 07 95 39 38

reser@reser-uemoa.org / www.reser-uemoa.org

BP 2594 Yamoussoukro